

Communiqué de presse

La Ville de Talence organise sa 15^e convention économique
Mardi 26 mars 2024
19h - Agora du Haut-Carré

Le 26 mars à 19h à l'Agora du Haut-Carré se déroulera la quinzième convention économique de la Ville de Talence, un rendez-vous toujours très prisé des acteurs du secteur.

La convention économique est la traditionnelle soirée réunissant tous les acteurs économiques de Talence, entrepreneurs, commerçants, artisans et professions libérales. Elle permet une mise en réseau des acteurs et met surtout l'accent chaque année sur les actions de la Ville en matière économique et sur ses spécificités.

Au programme

- > Mot d'accueil du Maire de Talence Emmanuel Sallaberry et de Mathieu Coldefy, adjoint au développement économique
- > Présentation du service du développement économique
- > Présentation des nouveaux commerces et nouvelles entreprises
- > Présentation des réseaux économiques de la ville
- > Table ronde sur la thématique « Parlons Web3 : les nouveautés qui s'imposent à nous »
- > Remise des bourses Marc Labourdette
- > Remise des bourses Innovation Talence Universités
- > Remise de la médaille de la Ville à Franc Germain, ancien président de l'association de commerçants « Cœur de Talence »
- > Interlude musical de l'École municipale de musique et de danse suivi d'un apéritif dînatoire.

Une table ronde pour évoquer les évolutions du Web3

Le Web3, considéré par beaucoup comme la prochaine évolution d'Internet, vise à créer un web « décentralisé », où les internautes auraient un contrôle accru sur leurs données personnelles. La Ville accueillera ainsi plusieurs intervenants pour échanger sur cette thématique : qu'est-ce que le web3, son application concrète pour les commerces et TPE locaux, la présentation de SLOTR, un projet talençais permettant de montrer que la technologie s'efface devant l'usage etc.

Remise des prix aux lauréats de la bourse Marc Labourdette

En 2021, la Ville de Talence a créé une bourse en hommage à Marc Labourdette. Élu talençais pendant de nombreuses années, engagé dans la vie politique et dans le Groupement des Entrepreneurs Talençais et Talence Innovation Sud Développement, il a œuvré sans relâche pour le développement économique local et pour faire de Talence une terre d'innovation. C'est tout l'esprit de cette action qui se retrouve dans le prix décerné chaque année par la Ville, destiné à encourager l'action et la dynamique d'innovation et d'entrepreneuriat. En 2024, trois lauréats ont été récompensés :

- Timothée Fargeaudoux - société ICE FAMILY - 500 €

Son métier est de mettre des glaçons à portée de tous ! Comment ? En créant le plus gros réseau local de distributeurs de glaçons.

- Antoine Gastineau - société VELOTINO - 1 500 €

Son idée : la location de vélo à la demande (tout type de vélo, possibilité de louer à l'heure, à la journée, à la semaine ou à l'année) et le vélo est livré sur place.

- Thomas Mauger - société PERIKLAIS - 3 000 €

L'entreprise est spécialisée dans la recherche de financement bancaire, à destination des activités économiques, en utilisant une méthode innovante alliant 30 ans d'analyse académique et de l'IA (intelligence artificielle).

Remise des prix aux lauréats de la bourse Innovation Talence Universités

Afin de soutenir les projets d'étudiants et de favoriser leur intégration professionnelle, la Ville de Talence a lancé depuis 2022 un concours pour octroyer deux bourses annuelles de 5000 € aux projets portés par des étudiants d'université et d'écoles nationales supérieures. Ces bourses s'inscrivent notamment dans le cadre de la politique de développement des relations avec l'université et les grandes écoles, partenaires privilégiés de la Ville. En 2023, deux projets ont ainsi été récompensés :

- **Instant Forêt** – Hugo Walrand

Il s'agit d'un projet de plantation forestière par des drones.

- **Bibo** – Benjamin Bienert

Ce projet propose une boisson locale de céréales torrifiées en alternative au café.